



PERSONNE NE PEUT LE CONTESTER : la question de la pénibilité est un enjeu essentiel pour l'ensemble des salariés. C'est d'abord une réalité pour les conditions de travail et la santé de toutes et tous, secteur privé comme secteur public.

Dans ce cadre, la première nécessité se situe avant tout dans la prévention des risques liés à l'exercice de métiers pénibles et/ou dangereux. Pleinement investie dans cette démarche, la CGT a d'ores et déjà construit un ensemble revendicatif pour que l'exposition aux facteurs de risques soit notablement diminuée.

Mais, évidemment, parler de pénibilité, c'est aussi parler de retraite.

../.. suite pièce à télécharger

fichiers:



[Télécharger 2020_01_24_penibilite_retraites-1.pdf](#) (153.28 Ko)

Public: [Retraites](#)



- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
